

INSTITUT FRANÇAIS D'ÉGYPTE

TERMES DE RÉFÉRENCE (TdR)

Réalisation d'une enquête de perception dans le cadre du projet TrèFLE 2

Fiche de synthèse

Commanditaire	Institut français d'Égypte
Projet	TrèFLE 2 – Soutien à l'Enseignement du français LV2 en Egypte
Objet de la mission	Conception, mise en œuvre et analyse d'une enquête de perception auprès des bénéficiaires du projet
Type de mission	Prestations de services
Lieu d'exécution	Égypte
Publics cibles	Élèves du préparatoire, élèves du secondaire, parents d'élèves, enseignants de français et cadres éducatifs de l'enseignement public égyptien
Langue de la proposition	Français ou anglais
Langues des outils de collecte	Arabe (obligatoire) avec une version en français ou en anglais
Langue des livrables	Arabe (obligatoire) avec une version en français ou en anglais
Livrables attendus	Note méthodologique, outils de collecte, bases de données, rapport final, résumé exécutif, présentation des résultats et documentation méthodologique
Date limite de remise des livrables	28 février 2027
Mode de soumission	Par courrier électronique (voir modalités de soumission)

Présentation du projet TrèFLE 2

Le projet TrèFLE 2 (Soutien à l'Enseignement du français LV2 en Égypte) est mis en œuvre par l'Institut français d'Égypte (IFE), France Éducation international et Réseau Canopé en partenariat avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement technique (MoETE), avec le soutien financier de l'Agence française de développement (AFD).

Ce projet s'inscrit dans la continuité de la première phase de TrèFLE et accompagne les priorités de la réforme du système éducatif égyptien.

Son objectif général est de contribuer à l'amélioration durable de la qualité de l'enseignement du français LV2 dans les établissements publics égyptiens.

Pour atteindre cet objectif, le projet s'articule autour de plusieurs axes complémentaires, notamment :

- le renforcement des compétences des enseignants, inspecteurs et autres cadres éducatifs ;
- l'amélioration des pratiques pédagogiques et de l'accompagnement des acteurs éducatifs ;
- le développement et la production de ressources pédagogiques adaptées au contexte égyptien ;
- le renforcement de l'attractivité de la langue française et de son enseignement ;
- la valorisation du français comme langue d'accès aux études supérieures, à l'emploi, à la mobilité et à l'ouverture internationale.

Les présents Termes de Référence définissent les attentes de l'IFE concernant cette mission.

1. Contexte

Le projet TrèFLE 2 (Soutien à l'enseignement du français LV2 en Égypte) est mis en œuvre par l'Institut français d'Égypte (IFE), France Éducation international et Réseau Canopé en partenariat avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement technique (MoETE), avec le soutien financier de l'Agence française de développement (AFD).

S'inscrivant dans la continuité de la première phase du projet, TrèFLE 2 a pour objectif de renforcer durablement la qualité de l'enseignement du français LV2 dans les établissements publics égyptiens. Le projet vise notamment à accompagner les réformes du système éducatif, renforcer les compétences des acteurs éducatifs, améliorer les pratiques pédagogiques et contribuer au développement d'un environnement favorable à l'apprentissage du français.

Dans ce cadre, l'IFE souhaite confier à un prestataire spécialisé la conception et la mise en œuvre d'une enquête de perception auprès des principaux bénéficiaires du projet.

Cette enquête constituera une étude de référence (« baseline ») permettant de mesurer les perceptions des bénéficiaires au démarrage du projet. Elle devra être conçue de manière à pouvoir être reproduite environ trois ans plus tard, à l'issue du projet, afin d'analyser les évolutions observées.

Sous réserve des résultats de la présente mission, des besoins du projet et des procédures de passation applicables, l'Institut français d'Égypte pourra envisager de confier au même prestataire la réalisation de la seconde enquête, afin d'assurer la continuité méthodologique. Cette possibilité ne constitue toutefois ni un engagement ni un droit acquis pour le prestataire retenu.

Parallèlement, l'IFE mènera en 2026 une enquête internalisée distincte auprès des parents d'élèves inscrits dans les filières proposant l'enseignement du français dans le réseau des établissements privés. Les deux enquêtes sont complémentaires et contribueront à une meilleure compréhension des perceptions et des attentes des différentes parties prenantes.

Les outils de collecte seront élaborés par le prestataire en concertation avec l'IFE, le MoETE, l'AFD ainsi que les autres partenaires techniques du projet, avant leur déploiement sur le terrain.

2. Objet de la mission

Les présents Termes de Référence ont pour objet de sélectionner un prestataire chargé de concevoir, mettre en œuvre et analyser une enquête de perception auprès des bénéficiaires du projet TrèFLE 2.

Le prestataire retenu sera responsable de l'ensemble des activités nécessaires à la réalisation de cette mission, notamment :

- la proposition d'une méthodologie adaptée aux objectifs de l'étude ;
- la conception des outils de collecte des données ;

- la définition d'une stratégie d'échantillonnage représentative ;
- la collecte des données ;
- le contrôle qualité de la collecte ;
- l'analyse des données quantitatives et qualitatives ;
- la production des livrables attendus ;
- la présentation des résultats aux partenaires du projet ;
- la transmission de l'ensemble des outils, bases de données et documents méthodologiques permettant de reproduire l'enquête dans un délai d'environ trois ans.

Le prestataire disposera d'une liberté de proposition quant aux approches méthodologiques retenues, sous réserve qu'elles répondent aux objectifs du projet et respectent les exigences définies dans les présents Termes de Référence.

3. Objectifs de l'enquête

L'objectif général de cette mission est de produire une étude de référence permettant de mesurer les perceptions des principaux bénéficiaires du projet TrèFLE 2 et de disposer d'indicateurs fiables pouvant être comparés à ceux d'une seconde enquête réalisée à la fin du projet.

Plus spécifiquement, l'enquête devra permettre d'analyser notamment :

- la perception de la qualité de l'enseignement du français dans les établissements publics ;
- l'attractivité de la langue française auprès des élèves, des parents, des enseignants et des cadres éducatifs ;
- la perception du français comme langue de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ;
- la perception du français comme langue favorisant l'accès à l'emploi et aux opportunités professionnelles ;
- la perception du français comme langue d'ouverture à l'international et de mobilité ;
- les motivations des élèves à apprendre le français ;
- les freins perçus à son apprentissage ;
- les attentes des bénéficiaires vis-à-vis de l'enseignement du français ;
- les besoins identifiés par les enseignants et les cadres éducatifs pour améliorer la qualité de l'enseignement ;
- toute autre dimension pertinente que le prestataire estimera utile d'explorer afin d'enrichir l'analyse.

Le prestataire est invité à proposer les approches méthodologiques les plus pertinentes pour répondre à ces objectifs, en justifiant ses choix.

4. Publics cibles

L'enquête portera sur les principaux bénéficiaires du projet, à savoir :

- les élèves du cycle préparatoire ;
- les élèves du cycle secondaire ;
- les parents d'élèves ;
- les enseignants de français ;
- les cadres éducatifs, notamment les inspecteurs, chefs d'établissement, responsables pédagogiques et autres acteurs concernés.

Le prestataire devra proposer une stratégie d'échantillonnage garantissant un échantillon représentatif de chacune de ces catégories de bénéficiaires.

La proposition devra préciser :

- la méthode d'échantillonnage retenue et sa justification ;
- la taille de l'échantillon proposée pour chaque catégorie de bénéficiaires ;
- la répartition géographique des répondants ;
- les critères de sélection des établissements et des participants ;
- les dispositions envisagées pour assurer la représentativité et la qualité des données.

Le prestataire est encouragé à proposer toute approche méthodologique complémentaire permettant d'améliorer la robustesse scientifique de l'étude.

5. Prestations attendues

Le prestataire retenu sera chargé de concevoir, mettre en œuvre et restituer une enquête de perception répondant aux objectifs définis dans les présents Termes de Référence.

À ce titre, il devra notamment assurer les prestations suivantes :

5.1 Phase de cadrage

Au démarrage de la mission, le prestataire participera à une réunion de lancement avec l'IFE et les partenaires du projet afin de préciser les attentes, de valider le calendrier de travail et de confirmer la méthodologie proposée.

À l'issue de cette phase, le prestataire remettra une note de cadrage présentant la méthodologie détaillée, le calendrier de mise en œuvre ainsi que les éventuels ajustements proposés.

5.2 Conception des outils de collecte

Le prestataire élaborera l'ensemble des outils nécessaires à la collecte des données, notamment :

- questionnaires ;
- guides d'entretien ;
- guides d'animation de groupes de discussion, le cas échéant ;
- formulaires d'information et de consentement des participants ;
- tout autre support jugé nécessaire.

Ces outils seront élaborés en concertation avec l'IFE, le MoETE, l'AFD et les partenaires techniques du projet. Leur utilisation ne pourra intervenir qu'après validation par l'IFE.

Le prestataire pourra proposer un pré-test ou une phase pilote afin de vérifier la pertinence des outils avant le lancement de la collecte.

5.3 Collecte des données

Le prestataire organisera l'ensemble des opérations de collecte des données selon la méthodologie retenue. Il sera notamment responsable :

- du recrutement et de la formation des enquêteurs, si nécessaire ;
- de la planification des opérations de terrain ;
- de la supervision de la collecte ;
- du contrôle qualité des données recueillies ;
- du respect du calendrier validé.

Le prestataire veillera à garantir une collecte de données fiable, rigoureuse et conforme aux principes éthiques.

5.4 Analyse des données

Le prestataire assurera :

- le nettoyage et la vérification des bases de données ;
- le traitement statistique des données quantitatives ;
- l'analyse des données qualitatives, le cas échéant ;
- la production d'indicateurs permettant de constituer une étude de référence robuste.

La désagrégation par sexe des données est attendue afin de mener une analyse au regard du genre. Les méthodes d'analyse retenues devront être clairement décrites dans la proposition technique.

5.5 Restitution des résultats

À l'issue de l'étude, le prestataire présentera les principaux résultats aux partenaires du projet lors d'une réunion de restitution. Il prendra en compte les observations formulées avant la remise des versions définitives des livrables.

6. Exigences méthodologiques

Les présents Termes de Référence laissent aux candidats la possibilité de proposer la méthodologie qu'ils estiment la plus pertinente au regard des objectifs de la mission. Toutefois, les propositions devront démontrer :

- la pertinence scientifique de la méthodologie proposée ;
- l'adéquation de la méthodologie aux publics cibles ;
- la capacité à produire des résultats fiables et représentatifs ;
- la capacité à documenter la méthodologie, les outils et les procédures de manière à permettre la reproduction de l'enquête dans environ trois ans, par le même prestataire ou par un autre prestataire, selon une méthodologie comparable.

Les candidats pourront proposer une approche quantitative, qualitative ou mixte, sous réserve d'en justifier la pertinence. Ils devront expliquer :

- les méthodes de collecte retenues ;
- les méthodes d'analyse proposées ;
- les modalités de contrôle qualité ;
- les limites éventuelles de la méthodologie.

7. Livrables attendus

Le prestataire remettra au minimum les livrables suivants :

- une note méthodologique détaillée ;
- les versions provisoires puis finales des outils de collecte ;
- les supports de formation des enquêteurs, le cas échéant ;
- les bases de données brutes ;
- les bases de données nettoyées et documentées ;
- un dictionnaire des variables ;
- les guides de codification utilisés ;
- un rapport d'analyse intermédiaire, si nécessaire ;

- un rapport final présentant les résultats, l'analyse et les recommandations ;
- un support de présentation des résultats.

Afin de permettre la reproduction de l'enquête dans environ trois ans, le prestataire remettra également l'ensemble de la documentation méthodologique nécessaire, incluant notamment :

- la méthodologie d'échantillonnage ;
- les procédures de collecte ;
- les outils de collecte définitifs ;
- les procédures de traitement et d'analyse des données ;
- toute autre documentation utile à la reproduction de l'étude.

L'ensemble des livrables deviendra la propriété de l'IFE.

8. Considérations éthiques et protection des données

Le prestataire devra conduire la mission dans le respect des principes éthiques applicables aux enquêtes impliquant des personnes, en particulier des élèves mineurs. À ce titre, il devra notamment :

- garantir le caractère volontaire de la participation ;
- informer clairement les participants des objectifs de l'étude ;
- recueillir les autorisations nécessaires lorsque la réglementation l'exige ;
- assurer la confidentialité des informations recueillies ;
- garantir l'anonymisation des données personnelles dans les livrables ;
- mettre en œuvre des procédures garantissant la sécurité des données collectées.

Les candidats devront présenter dans leur proposition les dispositions prévues pour assurer le respect de ces principes ainsi que les mesures mises en place en matière de protection des données.

9. Langues de travail

Les propositions pourront être soumises en français ou en anglais.

L'ensemble des outils destinés à la collecte des données (questionnaires, guides d'entretien, guides d'animation, formulaires d'information et de consentement, ainsi que tout autre document remis aux participants) devra être élaboré en arabe.

Une version de ces outils en français ou en anglais devra également être fournie afin de permettre leur validation par les partenaires du projet.

Les rapports, notes méthodologiques, présentations et l'ensemble des livrables seront remis en arabe et en français ou en anglais.

10. Profil du prestataire

Le prestataire devra démontrer sa capacité à conduire une mission de cette nature en présentant des références pertinentes et une équipe disposant des compétences requises.

Le prestataire devra notamment :

- justifier d'une solide expérience dans la conception, la mise en œuvre et l'analyse d'enquêtes quantitatives et qualitatives ;
- disposer d'une expérience confirmée dans la conduite d'enquêtes de perception ou d'études auprès d'acteurs du secteur de l'éducation ;

- démontrer une bonne connaissance du système éducatif public égyptien et de son fonctionnement ;
- justifier d'une expérience de travail auprès des publics cibles de la mission (élèves, enseignants et cadres éducatifs) ;
- être en mesure de conduire les activités de collecte en arabe égyptien ;
- disposer de compétences avérées en traitement, analyse et interprétation des données quantitatives et qualitatives ;
- avoir déjà collaboré avec des institutions publiques, des bailleurs de fonds internationaux ou des organisations internationales constituera un atout.

Le prestataire pourra répondre seul ou en groupement. Dans ce dernier cas, les rôles et responsabilités de chaque membre du groupement devront être clairement précisés.

11. Composition de l'équipe

La proposition technique devra présenter l'équipe mobilisée pour la réalisation de la mission. Le prestataire précisera notamment :

- l'organigramme de l'équipe proposée ;
- les rôles et responsabilités de chaque membre ;
- le niveau d'expérience et les qualifications de chaque expert clé ;
- la disponibilité des experts pendant la durée de la mission.

À titre indicatif, l'équipe pourra comprendre :

- un chef de mission ou chef de projet ;
- un spécialiste en méthodologie d'enquête ;
- un expert en analyse statistique ;
- un expert en recherche qualitative, le cas échéant ;
- un coordinateur de terrain ;
- des superviseurs de terrain ;
- des enquêteurs ;
- toute autre expertise jugée pertinente.

Les curricula vitae des principaux experts devront être joints à la proposition technique.

L'IFE se réserve le droit de demander le remplacement d'un expert proposé si son profil ne correspond pas aux exigences de la mission ou, après attribution du marché, de refuser son remplacement sans validation préalable.

12. Calendrier de la mission

La mission devra être réalisée selon un calendrier permettant la remise de l'ensemble des livrables au plus tard le 28 février 2027.

Les candidats sont invités à proposer un calendrier détaillé couvrant l'ensemble des étapes de la mission, comprenant notamment :

- réunion de lancement avec l'IFE et les partenaires du projet ;
- remise de la note méthodologique ;
- élaboration des outils de collecte ;
- validation des outils par l'IFE et les partenaires du projet ;
- pré-test des outils, si proposé ;

- collecte des données ;
- contrôle qualité de la collecte ;
- traitement et analyse des données ;
- présentation des résultats préliminaires ;
- remise des versions provisoires des livrables ;
- intégration des observations formulées par l'IFE ;
- remise des livrables définitifs.

Le calendrier proposé devra être réaliste, cohérent avec la méthodologie retenue et compatible avec l'échéance fixée.

L'ensemble des livrables définitifs devra impérativement être remis au plus tard le 28 février 2027.

13. Contenu des propositions

Les prestataires sont invités à transmettre une proposition technique et une proposition financière distinctes.

13.1 Proposition technique

La proposition technique devra comprendre au minimum :

- une note démontrant la compréhension des présents Termes de Référence ;
- une présentation détaillée de la méthodologie proposée ;
- une stratégie d'échantillonnage justifiée ;
- une description des méthodes de collecte et d'analyse des données ;
- une présentation des outils envisagés ;
- un calendrier détaillé de mise en œuvre ;
- une description des procédures de contrôle qualité ;
- une note présentant les mesures prévues en matière d'éthique, de confidentialité et de protection des données ;
- une stratégie garantissant la reproductibilité de l'enquête dans un délai d'environ trois ans ;
- la composition de l'équipe proposée ;
- les CV des principaux experts ;
- les références de missions similaires réalisées au cours des cinq dernières années.

13.2 Proposition financière

La proposition financière devra présenter un budget détaillé, en livres égyptiennes, précisant au minimum :

- les honoraires des experts ;
- les coûts liés au recrutement, à la formation et à la supervision des enquêteurs ;
- les frais de collecte des données ;
- les frais de déplacement et de logistique ;
- les coûts de traitement, d'analyse et de restitution des données ;
- les coûts de traduction, le cas échéant ;
- les coûts de production des livrables ;
- toute autre dépense prévue dans le cadre de la mission.

Chaque poste budgétaire devra être clairement détaillé et justifié.

Le prestataire devra démontrer que les ressources proposées sont cohérentes avec la méthodologie retenue, les activités prévues et les résultats attendus.

14. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

Critère	Pondération
Compréhension des Termes de Référence et qualité de la méthodologie proposée	35 %
Pertinence de la stratégie d'échantillonnage et des méthodes de collecte	20 %
Expérience du prestataire et qualité de l'équipe mobilisée	20 %
Références sur des missions comparables	10 %
Pertinence, réalisme et justification de la proposition financière	15 %

L'IFE pourra, si nécessaire, solliciter des précisions sur les propositions reçues ou organiser un entretien avec les candidats présélectionnés avant la sélection finale.

15. Budget de la mission

La proposition financière devra être réaliste, détaillée et démontrer la cohérence entre les moyens mobilisés, la méthodologie proposée et les résultats attendus.

L'IFE se réserve le droit de demander des précisions sur la proposition financière ou de solliciter des ajustements budgétaires avant la contractualisation.

16. Modalités de soumission

Les candidats sont invités à transmettre une proposition complète comprenant :

- une proposition technique conforme aux présents Termes de Référence ;
- une proposition financière détaillée ;
- les curriculum vitae des principaux experts ;
- les références de missions comparables ;
- tout document jugé utile pour apprécier la qualité de la proposition.

Les propositions devront être rédigées en français ou en anglais.

Elles devront être transmises par courrier électronique à l'adresse indiquée par l'IFE avant la date limite précisée dans l'avis de consultation.

Toute proposition incomplète ou transmise après la date limite pourra être écartée.

17. Sélection du prestataire

Les propositions seront analysées par un comité d'évaluation constitué par l'IFE.

Après une première analyse, l'IFE pourra :

- demander des informations complémentaires aux candidats ;
- solliciter des clarifications sur certains éléments techniques ou financiers ;
- organiser un entretien avec un ou plusieurs candidats présélectionnés ;
- engager, le cas échéant, une phase de négociation avec le candidat retenu avant la signature du contrat.

L'IFE se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation si aucune proposition ne répond de manière satisfaisante aux exigences des présents Termes de Référence.

18. Confidentialité et propriété des livrables

Le prestataire s'engage à respecter la confidentialité de toutes les informations auxquelles il aura accès dans le cadre de la mission.

Les données collectées ne pourront être utilisées à d'autres fins que celles prévues dans les présents Termes de Référence, sauf autorisation écrite de l'IFE.

L'ensemble des livrables produits dans le cadre de la mission, y compris les questionnaires, guides d'entretien, bases de données, rapports, supports de présentation et documents méthodologiques, deviendra la propriété de l'IFE.

Le prestataire conservera une copie des données uniquement pendant la durée nécessaire à l'exécution de ses obligations contractuelles, sauf accord contraire de l'IFE.

19. Calendrier de la mission

Le calendrier de la mission est le suivant :

10 août 2026	Publication des Termes de Référence
17 août 2026	Date limite de réception des demandes de clarification
24 août 2026	Transmission des réponses aux demandes de clarification
5 septembre 2026	Date limite de réception des propositions techniques et financières
7 au 10 septembre 2026	Évaluation des propositions
14 septembre 2026	Notification du prestataire retenu
Semaine du 28 septembre 2026	Réunion de lancement de la mission
1er novembre 2026	Transmission au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement technique, pour validation, de l'ensemble des outils de collecte (questionnaires, guides d'entretien, etc.), du plan de mise en œuvre et de la liste nominative des enquêteurs
6 au 13 février 2027	Réalisation de la collecte des données sur le terrain
28 février 2027	Remise de l'ensemble des livrables définitifs

20. Personne de contact

Toute demande de clarification relative aux présents Termes de Référence devra être adressée à audrey.coguiec@ifegypte.com et karim.magued@ifegypte.com, selon les modalités précisées dans l'avis de consultation.

Aucune réponse individuelle ne sera apportée par un autre canal que celui indiqué dans l'avis de consultation.

Annexe 1 – Documents à fournir

Le dossier de candidature devra comprendre :

- la proposition technique ;
- la proposition financière ;
- les CV des experts clés ;
- les références de missions similaires ;
- le calendrier prévisionnel ;
- le budget détaillé ;
- tout document permettant d'apprécier l'expérience et les capacités du prestataire.

Annexe 2 – Livrables attendus

Le prestataire remettra au minimum :

- une note méthodologique validée ;
- les outils de collecte en arabe égyptien et en français ou en anglais ;
- les supports de formation des enquêteurs, le cas échéant ;
- les bases de données brutes et nettoyées ;
- le dictionnaire des variables ;
- les procédures de codification ;
- le rapport final ;
- un résumé exécutif ;
- un support de présentation des résultats ;
- l'ensemble de la documentation méthodologique permettant la reproduction de l'enquête dans environ trois ans.